

Les étapes de l'inscription



*CECRL : Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues désigne l'échelle européenne des langues.

Il présente des niveaux communs croissants indiquant les compétences de l'apprenant.

¹ Pour les binômes ou groupes, l'étape 7 réalisée en étape 2

² Pour Anglais professionnel, Anglais, Espagnol, Français général et Préparation Test TOEIC

³ Pour Atelier de conversation

Mis à jour le 5 octobre 2021